

Projet de compte rendu du Conseil municipal du 12 juin 2017

PRESENTS : PIQUET André, NOBLET Bernard, LE LUEL Rémy, PICARD Yvette, BUSSON David, COEFFEC Yves (arrivé en cours de séance à 20h13), EMEREAU Patrice, DENISET Evelyne, ISSERT Cécile, METAYER Nicolas, LE BRETON Bernard, DREAN Claudine, DEME Anne-Laure

ABSENT excusé: Fabien TIGEOT, BATRIN Christelle

Date de convocation : 6 juin 2017

DENISET Evelyne est nommée secrétaire de séance

Lecture de l'ordre du jour de la séance.

1. Adoption à l'unanimité des membres présents du procès-verbal du conseil municipal du 24 avril 2017

2. Dissolution du syndicat de transports scolaires au 17/05/2017,

Vu les délibérations des conseils municipaux des communes de l'OBC favorables à la dissolution du Syndicat intercommunal de la région de Malestroit pour le transport des élèves et le ramassage scolaire ;

Oust à Brocéliande communauté exerçant la compétence transport scolaire pour ses communes membres et pour les communes de Montertelot, Monterrein, Ploërmel et Val d'Oust, il est proposé un transfert direct et intégral de l'actif et du passif, de l'ensemble des soldes des comptes de tiers et financiers, du résultat d'exploitation, des restes à recouvrer, de la trésorerie, détaillés dans la balance des comptes, jointe au compte de gestion dont l'excédent 2016 s'élève à 37 169.84 € arrêtés à la date du 17 mai 2017, au profit du Budget Général de la Communauté de Communes « De l'Oust à Brocéliande Communauté » et sans retour de leurs parts aux 21 communes membres.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d' :

- APPROUVER ce transfert
- APPROUVER la dissolution définitive du SITS au 17/05/2017 et le renoncement pour les communes membres à leur part de l'excédent
- AUTORISER le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives au transfert et la dissolution.

Pour information le transfert de la compétence transports scolaires a été effectué à l'Oust Brocéliande Communauté. Le fonctionnement ne change pas, il s'agira des mêmes circuits. Le transfert de charges est étudié par la CLECT ce 12 juin 2017, par la suite le montant sera fixe.

3. Adoption d'un agenda accessibilité programmée (AD'AP) et pour l'autorisation à signer et présenter la demande d'AD'AP,

M. le Maire expose, qu'avant le 27 septembre 2015, les gestionnaires des ERP et des IOP avaient désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Un diagnostic avait été établi en juillet 2012 par l'Apave.

Suite à une relance de la DDTM M. HUCHET est venu faire le point sur la mise en place de l'Ad'AP dans les bâtiments communaux (mairie, salle des associations, église, salle des sports, WC public et salle multifonctions). Plusieurs dérogations vont être demandées car les travaux sont trop importants et une programmation a été établie allant de 2017 à 2020.

- Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d' :
- APPROUVER l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en

conformité les ERP et IOP de la commune ;

- AUTORISER le Maire à signer et déposer la demande d'Ad'AP auprès du préfet (ou AUTORISER le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.)

(Tableau de programmation joint en annexe)

4. Point sur les commissions,

- Commission travaux

Travaux liaison piétonne : devis BVTP

Enrobé dans le bourg

Travaux de branchements à assainissement collectif Rue des Peupliers

Les travaux de la liaison piétonne n'ont pas évolué. En cause, un problème avec l'îlot central situé près du rond-point de Bel-Orient. Plusieurs INCIDENTS ont eu lieu. Il a donc été décidé de modifier l'aménagement de celui-ci. Le nouvel îlot va être réduit à 1m20, raccordé à celui du rond-point pour en assurer la continuité et LA POINTE sera arrondi. Le coût sera pris en charge par le département et la commune. BVTP a présenté un devis avec un reste à charge communal de 670 € HT.

Les travaux vont redémarrer : l'installation des bandes réfléchissantes et des panneaux de signalisation va être réalisée courant du mois ainsi que la pose de l'éclairage par l'entreprise INEO.

Le fauchage a été réalisé par l'entreprise CRETE cet hiver ; le marché initial pour l'année était de 8000 €, sachant que le premier passage a été facturé 6700 €. La municipalité a donc décidé de faire appel à la commune de St Guyomard pour le passage de cet été (fauchage banquettes). L'agent de St. Guyomard intervient le 12 et 13 juin 2017. Le coût sera étudié par le conseil municipal de St. Guyomard.

Le département a réalisé un tapis d'enrobé sur la route départementale qui passe dans le bourg. Les travaux se sont très bien déroulés, donnant toute satisfaction aux riverains et usagers.

- Commission environnement

Rucher communal

Malgré un essaimage les ruches évoluent bien. La commission rucher se réunit actuellement tous les mercredis à 13h30. Des affiches explicatives ont été réalisées et viendront enrichir le circuit balade verte.

- Commission affaires scolaires

Fixation du prix du repas de cantine et de l'heure de garderie

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil décident de fixer :

- le prix du repas de cantine à 3.40€ pour l'année scolaire 2017/2018 (sans changement).
- le prix de la garderie à 1€80 de l'heure (soit 0.45cts le quart d'heure).

Mise en place des procédures d'évacuations des locaux

Le personnel communal a été formé à l'utilisation des extincteurs. Des consignes d'évacuation ont été transmises et affichées au niveau des services périscolaires. Un premier exercice d'évacuation sera réalisé au premier trimestre de l'année scolaire 2017/2018. Il serait bon de prévoir la mise en place d'une barrière au fond de l'aire de jeux où est situé le point de rassemblement en cas d'urgence.

- **Communication-relations associations**

Poste d'animateur association basket et football

M. LE BRETON Yannick animateur sportif, employé par les communes de St Marcel et Bohal (30% de son temps) et par la communauté de communes, a fait part d'une possibilité d'évolution de son poste à OBC, qui lui propose un temps plein.

Les associations de football et de basket seront fortement impactées par cette modification.

Les élus de Bohal et de St Marcel vont se rencontrer et rediscuter du poste.

Différentes hypothèses ont été évoquées par le conseil municipal et seront rediscutées lors de cette rencontre :

- reconduire le poste à 30%
- compenser la perte par une augmentation de subventions
- trouver une autre solution

Des décisions rapides sont à prendre, la saison commence en septembre...

- **commission culture sport loisirs**

Terrain multisports

Le dossier de subvention du terrain multisports a enfin été validé par la CUP du pays de Ploermel, un accord de 50 % de subvention a été donné le 31 mai 2017. Conformément à la convention transmise lors du dépôt de subvention, les communes vont se rencontrer pour mettre en place un appel d'offres commun.

- **Numérotations rue et village**

Le groupe de travail a entamé la numérotation des villages. 2 séances de travail sur Trébiguet et Ville Eloi. Nous devons budgéter les plaques de numérotation en 2018.

5. Bilan mi-mandat et communication interne,

Tableau et récapitulatif

Les membres du conseil municipal ont été élus en mars 2014 et ont souhaité revenir sur les projets réalisés pour faire un bilan de leurs actions. Ont été recensées toutes les décisions prises par le conseil municipal depuis le début du mandat (garderie, réflexions urbanisme et rythmes scolaires, travaux d'entrée de bourg, effacement de réseau, différents achats...).

M. Le Maire a fait le point par rapport à la profession de foi établie au moment des élections.

Le bilan est plutôt positif, le conseil est force de propositions. Un temps de parole est laissé aux conseillers pour trouver des axes d'améliorations pour la communication interne :

- Le fait de mettre à l'ordre du jour le point sur les commissions est apprécié, cela permet de voir les actions menées entre 2 séances de Conseil.
- Les élus mettent en sur le fait qu'il ne doit s'agir que d'une rétrocession de la commission et apprécient les réunions plus courtes.
- Refaire régulièrement des mails d'informations pendant les vacances.

En conclusion les élus soulignent les points positifs :

- Une équipe au complet et des élus qui coopèrent ensemble.
- Un personnel communal stable depuis plusieurs années sur lequel le conseil peut s'appuyer.
- Un esprit de concertation acceptant la critique, véritable démocratie.

Le conseil municipal est conscient de leur prochain défi qui sera la transmission de leurs expériences. Que l'avenir de la commune est sans doute tournée vers une réflexion autour de la fusion des communes mais que celle-ci devra se faire en concertation avec la population et réfléchi. Un article de presse sera transmis pour le bilan mi-mandat.

6. Devis de réparation boulangerie,

Différents travaux n'avaient pas été réalisés au moment de l'installation du nouveau boulanger ceux-ci deviennent impératifs pour pérenniser son activité. Le conseil municipal après délibération valide les devis pour « pôle équipement » de 612,72 € HT et de l' « ETS Prince » pour un montant de 795,80 € HT.

7. Questions diverses.

- En 2018 année recensement de la population, le coordinateur communal sera M. NOBLET Bernard.
- Les lignes de basket aux normes vont être tracées au mois d'août.
- Une réunion est prévue pour la gestion des salles et des équipements sportifs le 17 juin 2017.
- Le Bulletin municipal sera, tel janvier, édité à l'imprimerie de Malestroit.
- Le Maire va proposer à M. DE GELLIS l'achat de son bâtiment situé « Rue des Tilleuls ». Maître VIVIEN, notaire à Elven a fait une estimation à 7000 €.